

Rapport Financier Saison 2025 – 2026

Version du 31/08/2026

1. Introduction

- Période couverte : exercice du 01/09/2025 au 31/08/2026 (*situation des comptes bancaires arrêtée au 31/08/2026 + provision correspondant au débit d'un chèque émis non encore encaissé*)

2. Résumé global de la situation financière

- Solde des comptes bancaires au 01/09/2025
 - Compte chèque : 661.24 € (75.79 € de provisions / solde du compte : 737.03 €)
 - Livret d'épargne Librissime : 6 500 €
 - Liquidités globales : 7 161.24 €
- Solde des comptes bancaires au 31/08/2026
 - Compte chèque : 1 044.82 € (69.50 € de provisions / solde du compte : 1 114.32 €)
 - Livret d'épargne Librissime : 7 000 €
 - Liquidités globales : 8 044.82 €
- **Résultat net de l'année : excédent de 883.58 €**

3. Détail des principales recettes (3 572.26 €)

- Engagements des clubs aux Championnats : 1 420 €
 - Pour rappel, le montant était de 20 € par équipe, montant identique par rapport aux années précédentes (aucune inflation !)
 - 61 équipes Sénior
 - 10 équipes Vétéran
 - Soit 71 équipes au total

- Versement d'une subvention du Comité FSGT 29 de 1 000 €, correspondant à la quote-part (1/3) de la subvention allouée de 3 000 € pour l'organisation du Fédéral de Taulé
 - 47.26 € d'intérêts perçus pour le livret d'épargne Librissime (vs 65.19 € l'an dernier, car le taux de rémunération est passé de 0,75 % à 0.50 % annuel brut)
-

4. Détail des principales dépenses (2 688.68 €)

- Subventions accordées correspondant au remboursement des frais de déplacement pour les clubs ayant des joueurs qui ont participé au Fédéral Vétérans de Limay (25-26/10/2025) et/ou au Fédéral par équipes de Taulé (18-19/04/2026) : 820 € (vs 863 € la saison dernière, expliquée par moins de participation)
 - A noter que le Bureau de la Commission a décidé d'accorder une subvention forfaitaire de 20 € par participant au Fédéral Vétérans de Limay (17 joueurs participants)
 - le Bureau de la Commission a également décidé d'octroyer une subvention de 10 € pour chaque participant au Fédéral par équipes de Taulé sur la base de 40 € par équipe engagée (12 équipes engagées)
 - le Bureau de la Commission a aussi décidé de prendre à sa charge les frais d'inscription des joueurs au Fédéral, qui n'ont finalement pas pu jouer en dernière minute pour des raisons de santé
- Frais liés à l'organisation des Finales des Coupes (achats des coupes, médailles, balles, prise en charge du pot de l'amitié) : 358.60 €
- Frais liés à l'organisation du tournoi de Doubles Vétéran à Lanrivoaré en 10/2025 (achats des coupes, médailles, balles, prise en charge du pot de l'amitié) : 265.72 €, compensé par les recettes (frais d'inscription + buvette) : 340 € => excédent de 74.28 €
- Frais liés à l'organisation des moments de convivialité (galette des rois, médailles & pot de l'AG) : 228.95 €
- Coûts de mise à jour des fonctionnalités du site Internet de la Commission : 200 €
- Frais de fonctionnement (frais bancaires) : 16.20 €